

ASSOCIATION ARS VOCALIS

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire

du 2 juin 2022 - 19h30 - Bois-Gentil

Rédaction : Pierrette Aeschlimann

1. Introduction

La présidente, Huguette Rodriguez, souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association Ars Vocalis.

27 membres actifs sont présents, 17 sont absents dont 8 membres excusés : Nadine Allenbach, Déborah Hersch, Katharina Kubli, Eric Lecomte, Irina Lopez, Rafael De Souza, Koos Van der Maas, Elisabeth Waroux.

La scrutatrice est : Annie Lob.

2. Approbation de l'ordre du jour

Ars Vocalis souhaite accueillir un nouveau membre dans son comité en la personne de Julia Styles.

C'est l'occasion de soumettre à l'Assemblée générale son nouveau budget de fonctionnement 2022-2023 et de faire part de quelques informations, notamment au sujet des comptes des concerts de Vivaldi.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 décembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Nous remercions ses autrices, Pierrette Aeschlimann et Huguette Rodriguez.

4. Présentation du budget 2022-2023

Le budget a été envoyé aux membres par courriel avant l'Assemblée générale. Il est présenté par la trésorière Françoise Schläfli.

On s'aperçoit que le montant des charges ne présente pas de différence notable avec celui de l'année précédente.

Les recettes estimées sont basées sur le nombre de choristes actifs à ce jour ; dès lors, on peut constater qu'il nous faudrait 3 membres de plus pour pouvoir équilibrer notre budget : « cotisations de membres à trouver pour 1050.- (3 cotisations de 350.-)

Jean-Luc Monney fait remarquer que la mention « Cotisations membres à trouver » aurait pu être remplacée par la présentation d'un budget déficitaire.

5. Cotisations 2022-2023

Le comité ne propose pas de changement dans le montant des cotisations.

6. Adoption des cotisations et du budget

L'assemblée accepte à l'unanimité les cotisations et le budget de fonctionnement du chœur.

7. Election d'un nouveau membre de comité

Julia Styles s'est portée candidate pour rejoindre le comité.

Le comité se réjouit d'envisager cette collaboration. Depuis plusieurs mois, Julia collabore déjà avec le comité pour certaines tâches en lien avec la préparation des concerts. Grâce à ses compétences au niveau de la communication, elle va reprendre en charge la promotion du chœur sur les réseaux sociaux ainsi que la gestion du site internet en collaboration avec Rafael De Souza. Elle va également œuvrer à la préparation de documents, notamment pour les recherches financières.

Julia Styles est élue à l'unanimité.

Brigitte Vos concrétise aujourd'hui sa décision de se retirer du comité après 5 ans de collaboration.

Présente depuis les prémices de la création du chœur, elle a réalisé une foule de tâches et d'activités de logistique, toujours positive, disponible et pleine d'énergie. Elle est vivement remerciée de son travail et reçoit un petit présent.

Le comité serait heureux d'accueillir encore un nouveau membre, d'autant plus que Christian Jaggi et Elisabeth Wittwer avaient déjà formulé en automne dernier leur intention de se retirer.

8. Informations du comité

Lieux de répétitions

Les démarches entreprises par le comité pour trouver de nouveaux lieux de répétitions qui correspondent à nos critères, n'ont pas abouti.

En conséquence, nos répétitions continueront d'avoir lieu 3 jeudis par mois au Centre du Bois-Gentil et 1 jeudi par mois à l'église de Villard.

Evolution de l'effectif

Trois nouveaux choristes nous ont rejoints : Naïm Guesmia, Brigitte Reymond et Yasmina Rüegg.

Membres en congé, Gabrielle Regez et Elisabeth Waroux sont revenues. Irina Bourquin et Harvey Parafina nous rejoindront prochainement.

Richard et Mappet Walker restent encore en congé.

Trois départs : Marinette Mignot, Gaston Cardinaux et Sylvie Reymond

Notre démarche de recrutement de nouveaux choristes doit se poursuivre. Toute idée des choristes est la bienvenue.

Concerts Bach – décembre 2022

Le comité a décidé d'organiser un troisième concert avec l'Ensemble Baroque du Léman.

Vendredi 2 décembre à la **Salle Paderewski à Lausanne**

Samedi 3 décembre au **Temple du Bas à Neuchâtel**

Dimanche 4 décembre au **Temple de la Madeleine à Genève**

Nous proposons aux choristes de nous aider à **chercher un titre attrayant** pour ce programme, à utiliser pour les recherches de sponsors et d'annonceurs, ainsi que pour l'affiche.

9. Résultat financier provisoire des concerts Vivaldi de mars 2022

Le bénéfice estimé de ces concerts s'élève à 12'902 frs. Ce succès s'explique par plusieurs raisons :

Un public nombreux à Lausanne et Vevey, d'excellentes recettes, des dons (Loterie romande et fondation Sandoz), plusieurs annonceurs recherchés par le comité et les choristes.

Le concert à l'église de Saint-François, intégré dans le 750^{ème} anniversaire de l'Eglise Saint-François, a bénéficié de plusieurs avantages financiers : pas de location du temple ni d'estrade, frais de publicité allégés.

Marlène Voutat suggère que la gratuité de l'église Saint-François figure sur les comptes du concert.

10. Divers et propositions individuelles

Jean-Luc Monney : **Qu'en est-il de l'enregistrement de Jenkins ?**

Après divers ajustements, le comité vient de recevoir le CD-Master du concert de Jenkins. La duplication se fera soit par Gaston Cardinaux, soit par un professionnel.

Dès que possible, le comité fera paraître un formulaire d'inscription sur le site du chœur.

Journée de chant du 2 juillet : des précisions de lieu et d'horaire suivront – certainement après-midi et début de soirée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est clôturée à 20h00.

Lausanne, le 12 juin 2022

Huguette Rodriguez
Présidente

Pierrette Aeschlimann
Secrétaire

